

Ampuis.comm'

Octobre 2024





Nouveau plan de stationnement à Ampuis

mise en place prévue à partir du 04/11/2024

Des changements concrets pour faciliter la vie quotidienne.

La mairie d'Ampuis a finalisé un nouveau plan de stationnement gratuit visant à résoudre les problèmes de stationnement récurrents dans notre village.

Ce plan, conçu après plusieurs mois d'études et de concertation avec les commerçants, est maintenant prêt à être déployé. Il met l'accent sur l'optimisation des espaces, la fluidité des déplacements, et l'amélioration de l'accessibilité pour tous.

Un plan pensé pour tous

Ce plan a été conçu pour répondre aux besoins des résidents, des commerçants et des visiteurs, avec plusieurs aspects étudiés de près :

Déplacement des arrêts de bus : Dans le cadre de cette réorganisation, une attention particulière a été portée sur le repositionnement des arrêts de bus. Les arrêts situés à proximité de la place seront déplacés en face de la mairie, afin d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic, tout en assurant un accès facile aux transports publics.

Amélioration de la signalétique verticale : Une nouvelle signalétique sera installée pour rendre plus lisibles les indications de stationnement, et faciliter ainsi le repérage des zones de stationnement

(rouges, bleues, résidentielles, etc.) par tous les usagers.

Une réflexion est en cours : Réaménager des places de stationnement situées devant les nouveaux locaux des kinés et de la crèche sur le Boulevard des Allées. L'objectif est de rendre le stationnement plus fluide et sécurisé, notamment pour les familles avec de jeunes enfants. Ce réaménagement permettra d'optimiser l'espace disponible, tout en facilitant la circulation et en sécurisant les sorties sur la RD386.



Réorganisation des espaces de stationnement aux points clés du village :

Place de l'Église : Cette zone centrale, très fréquentée, bénéficiera d'un aménagement optimisé pour garantir un meilleur accès aux commerces et services. **3 places rouges** seront aménagées devant la pharmacie. **11 places bleues** seront rajoutées le long de la RD386. **8 places bleues** seront maintenues devant le restaurant «Le Café de la Poste».

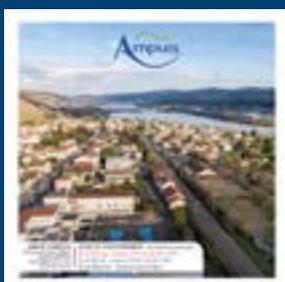
Avenue du Château : Création de 7 places **bleues**

en face du restaurant BS BAR et du magasin d'optique.

Boulevard des Allées : 11 places **rouges** seront créées devant les commerces, tandis que l'arrêt de bus actuellement sur la place de l'Église sera déplacé devant la mairie et le futur groupe scolaire rénové. De plus, deux places supplémentaires seront aménagées devant l'ancienne boulangerie.



Face avant



Face arrière

Mise en place de disques de stationnement sur les zones rouge et bleue : Ces zones, stratégiquement définies, permettront une meilleure régulation du stationnement, en limitant la durée pour favoriser la rotation des véhicules devant les commerces comme cela est déjà en place devant le Vival. Les disques de stationnement obligatoires dans ces zones permettront ainsi de maintenir une certaine fluidité, particulièrement dans les rues commerçantes.

Avec ces nouvelles mesures, nous visons à améliorer significativement le quotidien des habitants et des visiteurs d'Ampuis. La réorganisation des zones de stationnement, associée à une signalisation plus claire et à une régulation par disques, facilitera la circulation, garantira un accès plus simple aux commerces et proposera des solutions adaptées aux résidents.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toutes questions concernant l'application de ce nouveau plan.

École maternelle



99 élèves

Cette année l'école maternelle a la chance d'accueillir 99 élèves avec notamment 38 petites sections ce qui est remarquable.

L'école s'est donc organisée pour accueillir dans les meilleures conditions ces élèves en les répartissant dans les 4 classes.

Ainsi l'école compte 2 classes de PS-MS et 2 classes de PS-GS. Ces doubles niveaux ont de nombreux avantages dont notamment la valorisation des plus grands qui ont un rôle d'exemple par rapport aux plus jeunes. Les plus petits ne sont pas en reste non plus puisqu'ils peuvent s'imprégner du travail des plus âgés.

La communauté éducative s'articule autour de 4 ATSEM (Jocelyne Lafoy, Nathalie Braillon, Stéfani Stéfanka et une nouvelle venue : Mallaury Therriat) et de 4 enseignants (Virginie Gaona, Julie Dejour, Christophe Pétremant et une remplaçante pour la rentrée Cécile Balsamo).

Directeur d'école,
Christophe Pétremant

Restaurant scolaire

La mairie a le plaisir d'annoncer le renouvellement du prestataire CALITEO pour la gestion du restaurant scolaire. Ce partenariat, déjà apprécié, est reconduit pour une durée de 3 ans, afin de continuer à offrir aux enfants des repas de qualité, en phase avec les exigences de la loi Egalim. Tous les repas sont préparés sur place, garantissant ainsi une fraîcheur optimale et une cuisine saine.

Dans une démarche de soutien aux producteurs locaux et de respect de l'environnement, les menus proposés privilégient des produits issus de notre région. Les enfants savoureront ainsi des yaourts et de la viande provenant du Pilat, des légumes frais cultivés à Ampuis ainsi que le pain de la boulangerie locale.



AIRE À AMPUIS

École élémentaire

148 élèves

En cette rentrée scolaire, 148 élèves sont inscrits en élémentaire.

Bienvenue à la nouvelle enseignante en CP/CE1 : Mme Emilie Caille !

Les autres membres de l'équipe enseignante restent inchangés.



*déchargée de sa classe pour la Direction le jeudi et un vendredi toutes les 3 semaines par Mme. Andréa Seixas

Les 6 classes de l'école élémentaire sont engagées, comme chaque année, dans des projets sportifs et culturels :

- Un cycle Vélo débutera après les congés de la Toussaint pour les deux classes de CE1/CE2.
- Un cycle Basket / Jeux de ballon est reconduit pour l'ensemble des classes. Un intervenant sera présent en deux temps, sur les périodes 4 et 5, pour 3 classes par période.
- Un cycle natation pour les classes de CP et CM1/CM2 dès début décembre d'abord, puis pour les classes de CP/CE1 et l'autre classe de CM1/CM2 dès fin janvier.

• De la Musique tout au long de l'année avec notre intervenante, Mme Laura BEZAULT, qui nous accompagne le vendredi. Nous travaillons cette année sur le thème du Jazz.

Les deux classes de CM1/CM2 sont engagées dans un projet de création musicale en partenariat avec le Jazz à Vienne et le groupe de jazz FOEHN, avec pour finalité une production en juin dans les Jardins de Cybèle.

Le financement de ces projets (intervenants et transports) est assuré par la Mairie, que l'équipe enseignante remercie.

Directrice d'école,
Marion Villard.

Collecte en apport volontaire !

Pour rappel : Depuis le 31 décembre 2023, **le tri à la source des déchets alimentaires est obligatoire pour tous !**

Sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, chaque habitant produit en moyenne **238 kg d'ordures ménagères par an**, dont **59 kg de biodéchets recyclables**. Les déchets alimentaires représentent à eux seuls 27 % de ces ordures ménagères. Les trier c'est leur permettre d'être compostés et réutilisés localement en engrais naturel. Grâce à cela, nous participons à la réduction des déchets et à la lutte contre le changement climatique.

Depuis janvier 2024, tous les habitants doivent bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. C'est pourquoi, Vienne Condrieu Agglomération propose **une solution adaptée à chacun** en fonction de votre typologie d'habitat.



Composteur individuel
en maison avec jardin



Composteur collectif
en pied d'immeuble ou en établissement



Borne de collecte
en zones denses et grands collectifs



Lombricomposteur
en appartement

Le compostage de proximité

En fonction de votre type d'habitation, Vienne Condrieu Agglomération propose **gratuitement** les équipements et l'accompagnement permettant de produire un compost, engrais naturel à partir de nos épiluchures et restes de repas.

Sur le territoire, dès que c'est possible, l'Agglo priorise la mise à disposition de composteurs individuels ou collectifs pour les habitants disposant d'un accès à un espace extérieur propice, ou de lombricomposteurs pour les usagers résidant en appartement.

Nouveauté à Ampuis : La collecte en apport volontaire

Pour les habitats denses et les grands habitats collectifs, Vienne Condrieu Agglomération, a installé sur la Commune d'Ampuis, six bornes de collecte en apport volontaire, aux endroits stratégiques de la commune.

En effet, sur ces secteurs, souvent sans espace extérieur, il est difficile de pratiquer le compostage. Il a donc été nécessaire de mettre en oeuvre une solution adaptée.

Mise en place des bornes de collecte

Les ambassadeurs du tri ont démarré leur première tournée de porte-à-porte sur la Commune. Leur mission était de présenter aux habitants l'intérêt des bornes de collecte et de distribuer gratuitement le fameux "kit de tri" qui comprend :

- Un bioseau pour collecter vos déchets alimentaires,
- Lot de sacs en papier kraft,
- Un badge d'accès (ou une application smartphone) pour ouvrir la trappe de la borne,
- Un guide du tri des déchets alimentaires.

Pour les habitants concernés qui auraient manqué le passage des ambassadeurs, une deuxième tournée de porte-à-porte est prévue au cours du mois de novembre. Les ambassadeurs du tri seront également présents prochainement place de l'Église, pour répondre à toutes vos questions et terminer la distribution des kits de tri.

Quels déchets sont acceptés ?

- Les préparations de repas tel que les épluchures, coquilles d'œufs ou de noix.
- Les restes de repas tel que les os, arêtes de poisson, restes d'assiette.
- Les produits alimentaires périmés sans emballage tel que le pain, fromage...
- Autres déchets biodégradables tel que le thé, café en sachet et en vrac, fleurs fanées.

Que deviennent les déchets alimentaires une fois collectés ?

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont acheminés vers un site local de valorisation organique type compostage. Au bout de quelques mois de fermentation et de maturation, ils sont transformés en un compost naturel. Celui-ci est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des particuliers pour enrichir la terre et nourrir les cultures.

La lutte contre le gaspillage et le tri des déchets alimentaires : un geste concret pour réduire notre impact sur l'environnement et transformer nos déchets en une ressource utilisable localement !



Comment ça fonctionne ?

Pour les habitants concernés, vous pourrez trier vos déchets alimentaires dans le seau mis à disposition. Les déchets alimentaires seront à déposer avec le sac kraft ou en vrac dans la borne d'apport volontaire accessible 7j/7 et 24h/24.

Retrouvez toutes les informations sur les bonnes pratiques du compostage sur le site de Vienne Condrieu Agglomération :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte>

N'hésitez plus et faites votre demande de composteur sur :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/mes-demarches/dechets/je-demande-un-composteur-ou-lombricomposteur>

Un doute ? Une question ? Adressez vous au service de gestion des déchets :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

À la rencontre de ...

Fabienne Garon, maison Reflet Dune

Je m'appelle Fabienne Garon et je suis native d'Ampuis. Je me suis installée officiellement en tant qu'autrice artiste peintre depuis 2024 bien que j'exerce depuis 2018. Je suis autodidacte dans ma créativité et ma technique. J'ai commencé par la peinture acrylique et une première exposition à la Chapelle de la visitation où j'en garde un très bon souvenir. Aujourd'hui je me fais connaître par la peinture à l'huile et les encres. Mes tableaux ont voyagé jusqu'en Italie pour une exposition à Rome en fin d'année 2023 avec la série vigne & vin que la Galerie avait choisi de présenter !

Aujourd'hui je me consacre de plus en plus à l'art avec le développement de ma structure et marque Reflet Dune tout en poursuivant des études en école d'art à la Sorbonne à Paris afin de vous proposer des formats d'œuvre pouvant vous être facilement envoyées pour décorer votre intérieur privé ou professionnel. Je réalise également des commandes personnalisées et des murs d'art en entreprise sur devis.

Enfin, en nouveauté pour cette future année 2025, je vais accompagner à travers le coaching, le conseil en communication et la direction artistique, toutes les personnes qui souhaitent s'installer et devenir leur propre agent artistique (conseil sur votre communication, créativité et démarche artistique ainsi que quelques réalités concernant cette voie professionnelle passionnante et exigeante).



Le bleu vous est proposé afin d'améliorer le bien être dans vos entreprises.

Calme pour plus de réflexion et lignes pour apaiser les subtiles tensions internes. La **Maison Reflet Dune** travaille à vous proposer des œuvres pour correspondre aux besoins fondamentaux des êtres humains dans leur environnement professionnel et personnel.

C'est un travail de recherche sur l'étude de l'objet d'art en entreprise, comme vecteur d'innovation, de performance et d'amélioration continue afin de favoriser la croissance de celle-ci.



Extrait Série Vigne & Vins 2023

Peinture à l'huile, Or, Costrau, Empilage

"Le travail du viticulteur est un long voyage de la plantation au vendange en passant par le soin apporté à la vigne tout au long de l'année, pour qu'enfin, la grappe, le fruit béni des dieux et soigneusement protégé, puisse être ramassé"

Fabienne Garon

Autrice Artiste Peintre

 www.refletdune.com

 07.63.33.42.68

 contact@refletdune.com

Pensez à vous abonner à la newsletter pour avoir les nouveautés du monde de l'art et de la communication.

À retrouver également sur :   

À la rencontre de ...

Bulle d'évasion, by Béatrice Ogier

Béatrice Ogier, originaire d'Ampuis, entame l'année avec un projet qui renforce son intérêt pour le domaine du bien-être. Après avoir évolué de nombreuses années en tant que conseillère en parfumerie, puis en bijouterie, elle choisit aujourd'hui de se concentrer pleinement sur le soin du visage en devenant masseuse facialiste. Diplômée d'état depuis juillet 2024, elle ouvre son institut "bulle d'évasion".

Ce nouveau projet est une façon pour Béatrice se s'épanouir dans sa vie professionnelle et de nous offrir un véritable moment pour soi, une expérience à la fois sensorielle et apaisante.

"Bulle d'évasion" ne se contente pas d'apporter des bienfaits esthétiques, le but est d'offrir une détente profonde en soulageant les tensions accumulées au visage, afin de redonner éclat et vitalité à la peau. Bien plus qu'un simple massage, c'est une véritable invitation à se reconnecter à soi.

Le stress du quotidien laisse place à une douceur et énergie bienfaisante, soigneusement pensées pour offrir un lâcher-prise total !

C'est au sein d'une dépendance située à côté de son domicile que sont proposés ses soins. Dans un cadre calme et ressourçant, propice à une expérience sensorielle unique, Béatrice vous y attend, prête à vous faire vivre un moment hors du temps dans sa "bulle d'évasion".



Le massage Kobido est une technique ancestrale japonaise qui combine des mouvements délicats et rythmés pour tonifier et lifter naturellement le visage. Il stimule la circulation sanguine et énergétique, offrant une peau revitalisée et un teint éclatant.

Le Gua Sha est une technique de massage facial d'origine chinoise, utilisant une pierre lisse pour stimuler la circulation sanguine, détendre les muscles et réduire les tensions. Ce soin améliore la fermeté de la peau et favorise un teint lumineux.

Le Complet Lifting est un massage facial qui combine des techniques manuelles de drainage et de ventouses pour raffermir et tonifier la peau, tout en réduisant les signes visibles de l'âge. Ce soin offre un effet lifting naturel, redéfinissant les contours du visage et laissant une peau plus lisse et éclatante.

Béatrice Ogier
Masseuse facialiste

☎ 06.64.95.90.06

À retrouver sur :  

Tarifs à l'unité :

45 min : 50€

75 min : 70€

Forfait 5 massages dont 1 offert :

45 min : 200€ (au lieu de 250€)

75 min : 280€ (au lieu de 350€)

À la rencontre de ...

Valérie Orvoën, aide à domicile



Je vous accompagne

L'aide à domicile joue un rôle essentiel dans le soutien des personnes âgées, en situation de dépendance, ou celles en situation de handicap. J'ai choisi ce métier par passion et empathie vis-à-vis des personnes âgées depuis 2009.

D'abord comme salariée, puis en auto-entrepreneur depuis Avril 2024. Agréée sous le numéro SAP_491101218 depuis Août 2024, j'évolue sur le secteur d'Ampuis, Condrieu Vienne et ses alentours.

1. Assistance aux Activités Quotidiennes

- Hygiène personnelle : Aide à la toilette, à l'habillage et à la mobilité.
- Repas : Préparation des repas adaptés aux besoins nutritionnels et aux goûts des bénéficiaires.
- Médication : Rappel et aide à la prise de médicaments.

2. Entretien du Domicile

- Effectuant le ménage, la lessive et le rangement.
- Assurant un cadre de vie agréable et fonctionnel.

3. Soutien Émotionnel et Compagnie

- Écoute et échange pour rompre l'isolement social.
- Organisation d'activités ludiques ou de loisirs pour stimuler le bien-être mental.

4. Accompagnement à l'Extérieur – Maintien de l'autonomie

- Les accompagnant à des rendez-vous médicaux ou à des sorties.
- Facilitant les déplacements, que ce soit à pied ou en transport.

5. Surveillance et Sécurité

- Observant les changements dans leur état de santé et en alertant les proches ou les professionnels si nécessaire.
- Identifiant les risques potentiels dans le domicile et en proposant des solutions pour les minimiser.



Conclusion

Le rôle de l'aide à domicile est fondamental pour garantir le bien-être et l'autonomie des personnes dépendantes. Par son soutien physique, émotionnel et social, elle contribue à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires tout en allégeant la charge des familles.

Valérie Orvoën
Aide à domicile

☎ 06.79.82.79.62

✉ val.aid69@gmail.com

Travaux

Travaux sur la commune

Vestiaire des filles
Caserne des pompiers



Rue Jean Julien Chapelant

Vestiaires
Arbitres du Basket



Anciens locaux de la poste
future école de musique

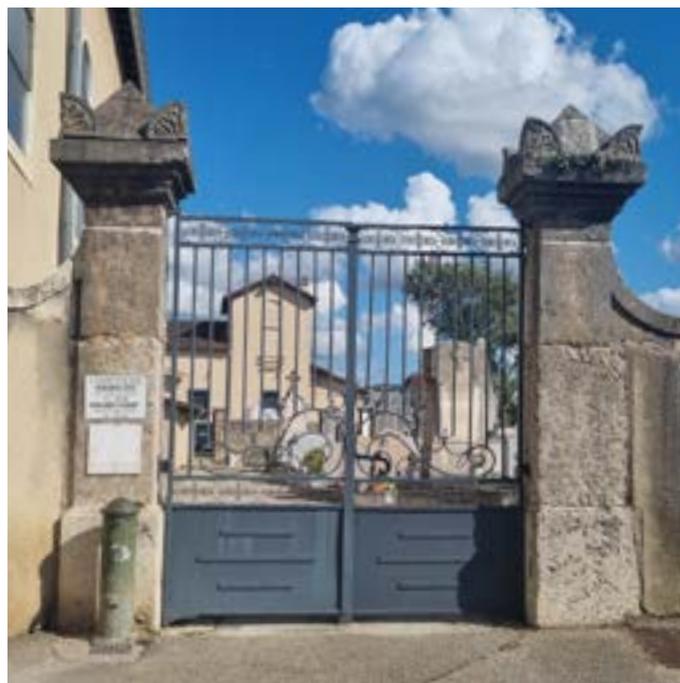
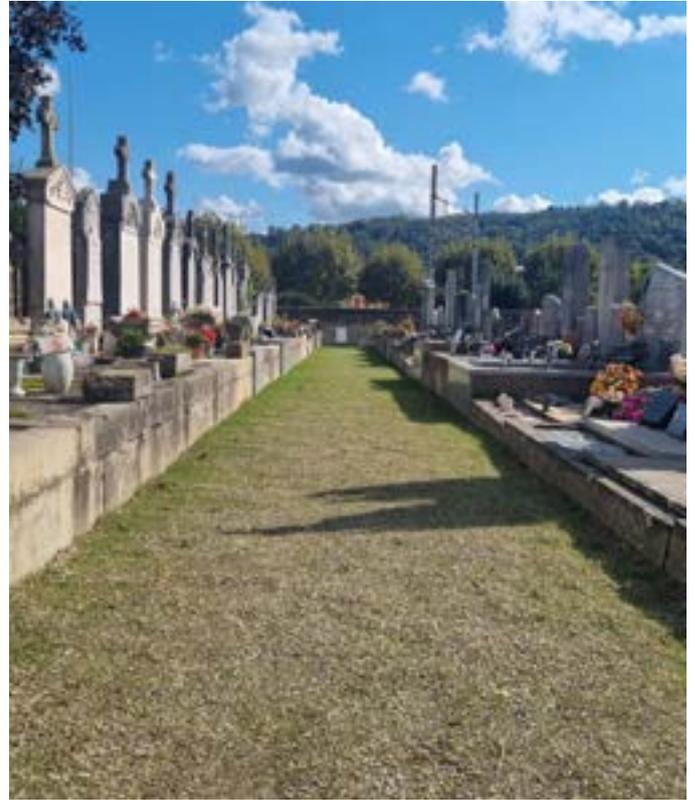


Entretien du cimetière : vers des améliorations durables

Ces dernières semaines, plusieurs habitants nous ont fait part de leur inquiétude concernant l'état actuel du cimetière. La commune partage ces préoccupations et souhaite vous informer des démarches entreprises pour remédier à la situation.

Depuis janvier 2022, l'usage de produits phytosanitaires est interdit pour l'entretien des espaces publics, incluant le cimetière. Cela nous a contraints à chercher des alternatives respectueuses de l'environnement. Malgré plusieurs essais, notamment l'utilisation d'un désherbeur mécanique, les résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos attentes.

Les élus travaillent actuellement sur des solutions plus durables et paysagères. Parmi les projets envisagés, l'engazonnement de certaines allées pourrait non seulement améliorer l'aspect visuel, mais aussi limiter la prolifération des mauvaises herbes. D'autres options, comme la pose de revêtements en enrobé ou béton, ont été étudiées mais s'avèrent complexes à mettre en œuvre en raison des contraintes d'accessibilité aux tombes.



Un test a été réalisé sur une allée pour évaluer l'efficacité de nouvelles techniques, et un programme de travaux est prévu pour 2025 afin d'améliorer l'état général du cimetière tout en garantissant une accessibilité pour tous.

Nous constatons également que certaines tombes ne sont plus entretenues, ce qui contribue à l'impression générale d'un cimetière mal tenu. Nous encourageons les familles concernées à réaliser l'entretien de leur sépulture afin de préserver la dignité de ce lieu de recueillement.

Soyez assurés que nous prenons cette question au sérieux et que nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions à la fois durables et respectueuses de l'environnement. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des projets.

La municipalité

Attention aux Escroqueries par Carte Bleue : RESTEZ VIGILANTS !

Chers aînés,

Il est important de rester prudent face aux tentatives d'escroqueries. Certaines personnes mal intentionnées prétendent être des employés de votre banque et disent que votre compte a été piraté. Ils vous demandent de leur remettre votre carte bleue à un coursier qui viendra la récupérer chez vous.

Sachez que c'est une escroquerie ! Votre banque ne vous demandera jamais de remettre votre carte bleue à un coursier ni de donner votre code secret. Si vous recevez un appel ou un message de ce type, ne donnez aucune information. Raccrochez immédiatement et contactez votre banque directement avec les numéros habituels.

En restant vigilant, vous pouvez éviter ces pièges. Parlez-en à vos proches si vous avez des doutes !

Soyez prudents et prenez soin de vous.

Police Municipale

Le Cabinet Infirmier.ères

Le Cabinet Infirmier est joignable 7 jours sur 7 par téléphone.

 **04.74.56.23.82**

N'hésitez pas à laisser un message vocal, nous vous rappellerons dès que possible.

IMPORTANT : Merci de ne pas prendre de rendez-vous via internet, mais uniquement par téléphone.

Merci de votre compréhension.

L'équipe du Cabinet Infirmier.
Magali Goffoz, Nathalie Ollagnier,
Fanny & Benjamin Gruat

Pour RAPPEL

Les stationnements Avenue de la Gare côté groupe scolaire sont toujours soumis au plan Vigipirate qui est un dispositif veillant à protéger les citoyens.

Il est donc formellement interdit de s'y garer. Les dérives constatées ne seront aucunement acceptées au vu du contexte de vigilance accrue actuel.

Reprise du Vival par Mampi Chakma



Crédit Photo : ©JF Cullafroz-Dalla Riva

Depuis le mardi 23 septembre 2024, Mampi Chakma a pris la relève d'Audrey Blanc, qui gérait le Vival depuis huit ans. Bien que nouvelle à la tête de ce commerce, Mampi Chakma n'est pas novice dans ce domaine. En effet, elle cumule 12 ans d'expérience au sein du groupe Casino, où elle a débuté comme pâtissière avant d'évoluer vers des postes de manager en pâtisserie, puis gestionnaire des métiers artisanaux.

Son envie de renouer avec une relation plus proche des clients l'a poussée à chercher un commerce à reprendre. Après avoir visité plusieurs enseignes Vival dans la région, elle a choisi de s'installer à Ampuis pour se lancer dans cette nouvelle aventure. Même si la majorité de ses produits proviendra de la centrale d'achat du groupe Casino, Mampi Chakma souhaite au fur et à mesure, enrichir son offre avec des produits locaux, notamment pour les bières, fromages et charcuteries.

Son objectif ? Répondre au mieux aux attentes de sa clientèle et garantir leur satisfaction.

Les habitudes maintenues : Mise à disposition du pain le dimanche, agence postale et point relais colis / mondial relay

Les changements : Réorganisation des rayons, davantage de variétés de fruits et légumes et plus de 3000 références de produits

À Vienne Condrieu Agglomération

Jardinez malin

Depuis septembre, l'Agglo vous propose une aide à la location de broyeurs. **Il s'agit d'une participation financière pour 2 locations par an et par foyer, avec prise en charge de 50% du coût de location facturé, plafonnée à hauteur de 50€.**

L'objectif est de valoriser vos végétaux directement chez vous, au jardin (paillage, compostage).

Cela permet de limiter les allers-retours en déchèterie, économiser l'achat de paillis et d'engrais, améliorer la qualité du sol et favoriser la biodiversité, pratiquer un jardinage sans pesticide et économe en eau.



Les conditions :

- Être un **particulier résidant** sur l'une des 30 communes de l'Agglo.
- Ne **pas déposer en déchèterie** le broyat de végétaux obtenu avec le matériel loué.

Pour en bénéficier :

- Effectuer la location d'un broyeur chez une entreprises spécialisée, partenaire du dispositif, située sur le territoire de l'Agglo
- Récupérer la facture et compléter le formulaire en ligne en joignant les justificatifs (facture de location, justificatif de domicile et RIB).



Encadrement du chauffage au bois

Afin de limiter la pollution aux particules fines, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise prévoit que des mesures d'encadrement du chauffage au bois soient prises sur l'ensemble de son territoire.

Sont concernées : la Métropole de Lyon, les Communautés de communes de l'Est Lyonnais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, Entre Bièvre et Rhône, Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné, De Miribel et du Plateau, de la Côtière à Montluel et Vienne Condrieu Agglomération.

La Préfecture de région prévoit ainsi des interdictions d'utilisation des appareils les plus polluants à partir d'octobre 2026 pour les foyers ouverts et avril 2028 pour les appareils anciens peu performants.

Vienne Condrieu Agglomération accompagne les habitants de son territoire avec une aide financière pour le renouvellement des foyers au bois peu performants.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : <https://swll.to/aide-pour-se-chauffer-au-bois>.

TRAIL EN Côte-Rôtie

RESULTATS

46 km

L'AOC Solo Hommes

N°1 Ethan DUPUY 4:32:00

N°2 Pierrick PAILLOT

N°3 Florian LAFFONT

L'AOC Solo Femmes

N°1 Souadia BLAIN 5:46:56

N°2 Albane GIUSTI

N°3 Elodie TISSERON

L'AOC Duo

N°1 JANOD - JULLIEN 5:11:19

N°2 SSEGUIN - ROMAND

N°3 PEJU - MARÉE

L'AOC Relais

N°1 DAGALLIER - CLEMENT 5:10:18

N°2 MARCHEGAY - FOURQUET

N°3 LAUDE - BOUSIGUE



Crédit Photo : ©remiportier-photographie

25 km

La Brune et Blonde Hommes

N°1 Meryl FORLINI 1:57:23

N°2 Bastien GAROBY

N°3 Lucas CHARREYRE

La Brune et Blonde Femmes

N°1 Anna MAZEL 2:20:50

N°2 Anne GUY

N°3 Agathe FLACHER



Crédit Photo : ©simon.bianchetti

13 km

La Verticale Hommes

N°1 Elvin LAUGIER 1:06:02

N°2 Romain BOURCHANY

N°3 David LAURENT

La Verticale Femmes

N°1 Nadège BRETHERTON 1:26:48

N°2 Anne-Lise GRUFFAZ

N°3 Emma RICHEUX



Crédit Photo : ©remiportier-photographie



Crédit Photo : ©remiportier-photographie

Évènements passés

Retours sur la Journée Olympique & Paralympique

Mardi 8 octobre, l'association Handi Vienne a reçu un chèque d'une valeur de 1000€, représentant la somme récoltée lors de la journée paralympique du 30 juin. Cette somme provient de la buvette tenue pendant l'événement de découverte des sports olympiques et paralympiques, organisé par la mairie, avec le soutien de l'école maternelle, de la garderie et des conscrits. Cet événement, né d'une belle collaboration entre diverses associations locales, la maison de retraite et le foyer du Reynard a permis de promouvoir l'inclusion à travers le sport tout en mobilisant la communauté autour de valeurs de partage et de soutien envers les personnes en situation de handicap.



Les vendanges viennent de s'achever à Ampuis, nous souhaitons à tous les vigneronns une récolte prometteuse pour cette nouvelle cuvée !



Crédits Photos : ©Aurélien BAILLY

Retours sur La Semaine Bleue à Ampuis : Moment de partage intergénérationnel

La Semaine Bleue, organisée par le CCAS d'Ampuis, a été une belle réussite. Chaque jour, des activités intergénérationnelles ont été proposées aux séniors, favorisant le partage avec les plus jeunes.

Au programme : repas à la cantine avec les enfants, balade à travers la ville, crêpe party, après-midi jeux de société... Et tout cela dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur.

Un grand merci aux participants et au CCAS pour cette belle semaine de partage !



Vogue des conscrits 2005

Du 30 août au 03 septembre 2024



Cet été, la vogue des conscrits 2005 a animé la ville. De la tournée des brioches au défilé de chars et de retraite aux flambeaux, sans oublier les joutes. Un moment convivial et incontournable.

Crédits Photos : ©Camara-photo-mire

Un grand merci aux Anim'jeunes pour leur participation à la Semaine Bleue !

En plus d'avoir fièrement montré leur nouvel écriteau, qu'ils ont eux-mêmes confectionné et installé sur la façade du local, ils ont également pris en charge la préparation des crêpes lors du goûter, apportant ainsi une touche chaleureuse et gourmande à l'événement.

Bravo à eux pour leur énergie et beau travail !



CCAS
CAMPUS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

Novembre

- Jeu. 07 nov. : Journée Proches Aidants
- Sam. 09 nov. : Belote Rugby
- Dim. 10 & Lun. 11 nov. : Jeux Ampuis Mozaïk
- Lun. 11 nov. : Cérémonie du 11 Novembre
- Dim. 17 nov. : Tournois de Badminton
- Mar. 19 nov. : Ludomobile
- Dim. 24 nov. : Belote Club de Loisirs
- Jeu. 28 nov. : Soirée Proches Aidants
- Ven. 29 et sam. 30 nov. : Concert Mairie

Décembre

- Dim. 01 déc. : Marché de Noël Ampuis Mozaïk
- Ven. 06 déc. : Soirée animation des commerçants
- Sam. 07 déc. : Sainte Barbe Pompier
- Ven. 13 déc. : Audition de musique
- Dim. 22 déc. : Huitres Costos-Rôtis

PLANNING DES CONSCRITS 2006

Matinées

- Dim. 12 janv. : Tartiflette
- Dim. 16 mars : Sabodets
- Dim. 22 juin : Pétanque

Bals

- Sam. 26 oct.
- Sam. 14 déc.
- Sam. 15 févr.
- Sam. 19 avr.

Journée participative

- Lun. 11 nov. : Cérémonie du village
- Dim. 01 déc. : Marché de Noël
- Dim. 06 déc. : Fête des commerçants
- Du 17 au 20 janv. : Marché aux vins
- Jeu. 08 mai : Cérémonie du village



PROCHES AIDANTS DEUX TEMPS POUR VOUS

Jeudi 7 Novembre 2024
Salle polyvalente, AMPUIS
Jeudi 28 Novembre 2024
Salle des mariages, AMPUIS

AU PROGRAMME

- **Jeudi 7 Novembre de 9h30 à 17h**
 - Scénettes Théâtrales sur l'aïdance
 - Temps d'échange et repas offert
 - Temps individuels et collectifs
 - Détente
 - Bien-être
- **Soirée du Jeudi 28 Novembre de 17h30 à 21h**
 - "Aidants, votre santé: si on en parlait?"
 - Temps collectifs détente et relaxation
 - Temps d'échange et collation offerte

Journée et soirée gratuites
Inscription préalable auprès de L'AIAD

Possibilité d'accueillir votre proche sur inscription pour la journée du 7/11 (places limitées)

☎ 04 74 78 74 78

✉ aiad@aiad-regioncondrieu.fr



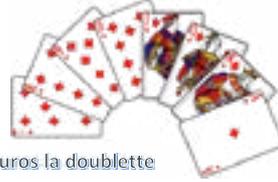
AMPUIS CONCOURS de COINCHE

SALLE Des FETES

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS

DIMANCHE 24 Novembre 2024

14 h00



20 euros la doublette

Organisé par :

Le Club de Loisirs Ampuisait

1er Prix Valeur : 130€
2eme Prix Valeur : 100€
3eme Prix Valeur : 70€

Toutes doublettes primées



SDMIS
SAPEURS-POMPIERS

7
Décembre
2024
11 h 00

SAINTE BARBE
Sapeurs-Pompiers
Ampuis

Salle des Fêtes Ampuis

Remises de grade et diplôme

Allocation des autorités

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié

WEEK-END

JEUX GONFLABLES

Dimanche 10 Novembre de 10h à 22h
Lundi 11 Novembre de 11h30 à 18h

De 2 à 13 ans
8€/enfant/jour
13€ pour les 2 jours
Gratuit pour les adultes et les - 2 ans

Buvette et restauration sur place

Boom Party:
De 19h à 22h

Les enfants sont sous la responsabilité des parents

LA

LUDDO

MOBILE



La Ludomobile revient sur la Commune d'Ampuis pour une nouvelle saison :

Mardi 24 Septembre 2024*

Mardi 19 Novembre 2024*

Mardi 14 Janvier 2025*

Mardi 11 Février 2025*

Mardi 08 Avril 2025*

Mardi 20 Mai 2025*

*de 10h à 12h30 et de 13h à 18h

Les bénévoles vous accueillent à la salle des fêtes d'Ampuis, et vous proposent une ludothèque éphémère ouverte à tous ! Ils sont là pour vous conseiller et vous expliquer les règles de jeux !

Alors à vos marques ... prêts ... venez les rejoindre et jouer en leur compagnie !

Ludothèque de Vienne

2, square de la Résistance - 38200 Vienne
mjcvienna.ludotheque@gmail.com
Tél. : 04 74 58 21 98

Ludothèque de Pont-Évêque

Place Claude Barbier - 38780 Pont-Évêque
ludotheque.ponteveque38@gmail.com
Tél. : 04 74 57 76 60

Vienne
Condriel
Agglomération

Ampuis